

ASSOCIATION POUR  
**LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE**  
SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 39

DECEMBRE 2005

*Bonne et heureuse année*  
**2006**

**SOMMAIRE**

<b>Nos peines</b>	<b>1</b>
<b>Distinction</b>	<b>2</b>
<b>Concours National Résistance et Déportation</b>	<b>2</b>
- La Creuse à l'honneur.	2
- Une trentaine de lauréats au Struthof	3
- Et au Musée de la Résistance de Besançon	5
<b>Camps de concentration nazis et environnement</b>	<b>6</b>
<b>Citoyens, A vos copies !</b>	<b>7</b>
<b>A propos de laïcité</b>	<b>8</b>
<b>Guéret et Tulle (suite sans fin)</b>	<b>9</b>
<b>Difficultés et pièges de la recherche historique</b>	<b>9</b>
- Connaissance et méconnaissance historique	9
- Résistance et contexte. Spécificités Creuse	9
- Les petits portraits du préfet Vasserot	10
- Le régime de Vichy. Réalités oubliées	9
<b>Le STO. Travail Obligatoire pour les Allemands</b>	<b>10</b>
<b>G. Guingouin : citoyen, résistant, chef militaire</b>	<b>13</b>
<b>Errata. Compléments. Précisions</b>	<b>16</b>
<b>Cotisations</b>	<b>16</b>

**NOS PEINES**

Notre association n'a pas été directement affectée au cours de ce dernier trimestre mais la disparition de diverses personnalités liées à la Résistance a retenu notre attention et mérité notre hommage..

**Jacques DUMAS-PRIMBAULT** est décédé en juillet dernier dans sa centième année. (1) Polytechnicien, Ingénieur en chef des Télécommunications, il avait assumé, à partir de 1941, les fonctions de Directeur régional des Télécommunications à Limoges et rendu de grands services à la Résistance, d'une part en couvrant les activités de ses subordonnés d'autre part en fournissant aux responsables des centraux téléphoniques, spécialement à Roger Peynot, du matériel provenant de stocks de l'armée, entreposés et cachés dans les locaux de l'administration. C'est avec du « fil de campagne » (fil isolé) que furent établies en Creuse les liaisons clandestines.

Dans ses activités résistantes, Jacques Dumas-Primbault fut assisté, pour la préparation et la mise au point du « Plan Violet » (sabotage au moment du débarquement, sur ordre de l'EM interallié, des lignes souterraines à grande distance) par l'Ingénieur Arnold

Hanff qui fut arrêté en mars 1944 et fusillé à Brantôme. Arnold Hanff était le beau-frère de l'historien Marc Bloch ; son épouse, elle aussi arrêtée, fut déportée et ne revint pas.

Jacques Dumas-Primbault fut, au lendemain de la libération, membre du CDL de Haute Vienne.

Nous présentons à sa nombreuse famille nos bien sincères condoléances.

(1) Nous devons l'information au bulletin des « Amis du musée de la Résistance de la Haute Vienne, spécialement à Jacques Valéry.

**Joseph FISERA** est décédé le 9 février 2005. Un hommage public lui a été rendu le 17 aux Invalides. Nous n'avons appris que tardivement son décès.

D'origine Tchèque, il était Président de l'Association des volontaires tchécoslovaques en France. Après l'armistice, il avait, avec Georges Anderla, fondé à Vence, dans les Alpes Maritimes, la Maison franco-tchécoslovaque pour l'enfance. Cette institution s'occupait d'enfants tchèques mais aussi d'autres origines, notamment des enfants juifs, confiés par l'OSE. En 1943, après le départ des Italiens (remplacés par les Allemands), la « Maison » dut, par mesure de sécurité, évacuer Vence et, après de multiples péripéties, s'installa en Creuse, au château du Theil, sur la commune de Saint Agnant près Crocq. Le choix de la Creuse était justifié par la présence au sein du groupe, d'une institutrice d'origine creusoise et la nomination à Guéret du Préfet Vasserot, avec qui Fisera avait noué des relations lors de sa précédente affectation dans les Alpes Maritimes. Sous l'autorité d'Anderla et Welzer l'association accueillit de nouveaux enfants et tous furent sauvés. Une plaque a été inaugurée en 1998 pour rappeler les faits.

Joseph Fisera fit après la libération carrière au CNRS dont il présidait l'association des Anciens Combattants. Jean Michaud l'avait rencontré à Paris et recueilli après de lui d'intéressantes informations.

Nous assurons sa famille de notre bien vive sympathie.

**Georges GUINGOUIN** est décédé le 27 octobre, à 92 ans, mais sa mort n'a été connue que le 29, par la presse régionale, les trois quotidiens l'annonçant en première page, avec gros titres et photos. Il a été inhumé le vendredi 5 novembre à Saint Gilles la Forêt, auprès de son épouse, en présence de diverses personnalités officielles civiles et militaires, notamment le Préfet de région Dominique Bur et le général Lecerf, deux anciens ministres : Roland Dumas, qui avait été son avocat dans les moments difficiles, et Marcel Rigout, Ajain Rodet député-maire de Limoges et deux sénateurs, le Pdt du Conseil Régional du Limousin et la Pdte du Conseil Général de la Haute Vienne, etc., et de très nombreux fidèles. Des allocutions d'adieu furent prononcées par Alain Rodet, Roland Dumas et Louis Cortot, Compagnon de la Libération.

La disparition de celui que dans les campagnes limousines on appelait familièrement « Lo Grand », plus respectueusement « Le premier maquisard de France », « Le Préfet du maquis » ou encore « Le libérateur de Limoges », bien qu'attendue de ses amis qui le savaient très fatigué, a été un événement à la mesure de sa légende et de son parcours exceptionnel.

Georges Guingouin a occupé une place considérable au sein de la Résistance régionale, par la précocité de son engagement, par l'importance des forces qu'il regroupa et commanda, par les opérations spectaculaires qu'il réalisa. Il fut, après la libération, maire de Limoges, avant de reprendre, modestement, son métier d'instituteur. Ses démêlés avec le parti communiste, durant la Résistance et après, ont aussi contribué à sa légende. Son parcours exceptionnel justifie le complément que nous lui consacrons ci-après sous le titre : « Georges Guingouin : le citoyen, le résistant, le chef militaire. »



Photo Kofyan. Communiquée par J ; Valéry. De G à D en tenue militaire : Col. Rousselier, Lt. Col. François-Fossey, ?, Col. G. Guingouin, Cdt Martin.

Nous présentons à sa famille nos bien sincères condoléances.

**Jacques POIRIER** (Captain Jack) est décédé le 14 octobre dernier. Passé par Londres, il avait, début 1944 rejoint le major Peulevé, chef du réseau SOE « Author », qui allait être arrêté et déporté un peu plus tard avec son radio et Roland Malraux. Captain Jack regroupe les rescapés et prend la direction d'un nouveau réseau : « Nestor/Digger. » Il participe à la libération de Brive. Nous l'avions rencontré au printemps dernier. Il était Officier de la Légion d'Honneur DSO britannique. Nos sincères condoléances à sa famille.

## DISTINCTION

Nous avons appris la promotion de Georges Loinger au rang de Commandeur dans la Légion d'Honneur.

Georges Loinger, qui était venu en Creuse eu 1996 à l'occasion des retrouvailles des enfants Juifs de Chabannes et du Masgelier, avait été l'un des principaux acteurs du réseau Gareil, en charge du « camouflage » des enfants en milieux non-juifs, après « aryanisation » et évacuation des « maisons » de l'OSE. Il est aussi président des organisations de Résistance juive en France. Nos sincères félicitations.

## CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Malgré le temps qui passe et la disparition ou l'indisponibilité de nombre d'acteurs qui oeuvraient au sein du Comité Creusois, le concours annuel, après un fléchissement en 2003, a repris et maintient un taux de participation plus qu'honorable. Rapporté à la population scolaire concernée, il place encore la Creuse dans les tout premiers rangs nationaux. 2005 s'avère être une très bonne année pour la quantité par la qualité des devoirs et dossiers. Certains ont été remarqués lors des corrections et récompensés par les prix attribués. Compte rendu et photo dans le N°37.

### LA CREUSE A L'HONNEUR.

Nous venons d'apprendre que le jury national a attribué :

- **un 1<sup>er</sup> Prix national** (dossiers collectifs des classes de Troisième) au Collège Jean Monnet de Bénévent l'Abbaye.
- **une Mention spéciale du Jury national** (devoirs individuels des classes de Terminale) à Garance Branca du Lycée Raymond Loewy de La Souterraine. Nous avions même espéré mieux, tant son devoir avait impressionné le jury départemental.

Nos félicitations aux lauréats, à leurs professeurs et aux établissements.

A Bénévent, c'est toute une classe qui a participé au dossier collectif, lequel associe des textes et images dans une remarquable présentation « papier », associée à une version sur CD ROM. L'ensemble a justifié une importante recherche sur le secteur. Ce premier prix national pour un dossier collectif fait suite à un premier prix national pour un devoir individuel, obtenu en 1989, et deux mentions ultérieures. Il récompense un collège qui porte un intérêt particulier au Concours et à l'histoire de la Résistance. A noter que Garance Branca, élève de terminale à La Souterraine est une ancienne élève du Collège de Bénévent.

En 1989 notre bulletin n'existait pas. Ci-dessous, photo de la lauréate nationale Sarah Martin avec son professeur d'histoire, elle aussi récompensée, Geneviève Parelou.



Cette brillante élève devait ensuite obtenir une mention TB au Bac puis être reçue, la même année, aux Concours d'entrée à Normale Supérieure et à Polytechnique.

Le Concours de la Résistance récompense toujours de bons élèves et il en est évidemment dans tous les établissements. Nombre de collègues ont eu un ou des lauréats départementaux et le lycée Pierre Bourdan a eu, il y a quelques années, une classe récompensée par un premier prix national. (Ci-dessous)



Une approche des résultats sur les vingt dernières années montre aussi que les bons élèves ne se recrutent pas nécessairement dans les familles aisées ou de niveau culturel élevé. La Creuse a connu des lauréats enfants d'enseignants mais aussi des lauréats issus de familles modestes. Le seul élève qui fut lauréat en classe de Troisième puis de Terminale en est un exemple, confirmé par une jeune lauréate fille d'immigrés portugais.

Les récompenses nationales montrent aussi que notre vieille terre creusoise peut être encore féconde et riche de capacités. Comme pour le taux de participation, elle se classe certainement encore, si l'on tient compte de sa faible population, en très bon rang au palmarès national. Le mérite en revient aux élèves mais aussi à leurs professeurs d'histoire.

Hélas, les jeunes creusois se voient, le bac obtenu, contraints d'émigrer, et avec eux, c'est la matière grise et le dynamisme qui s'en vont, souvent contre leur gré.

**UNE TRENTAINE DE LAUREATS DU CONCOURS 2005 ET TROIS PROFESSEURS D'HISTOIRE ONT VISITE LE CAMP DU STRUTHOF ET LE MUSEE DE LA RESISTANCE DE BESANÇON.**

Organisé par Comité Creusois du Concours de la Résistance et de la Déportation, (pour l'essentiel par Mme Cerclier) avec l'appui financier de l'Office des Anciens Combattants, du Conseil Général de la Creuse, du Conseil Régional du Limousin, et avec l'assistance de deux déportés : Isidore Canova et Albert Marchand, ce voyage s'est déroulé les 15 et 16 Octobre dernier. Le car avait été complété avec des « hôtes payants », parmi lesquels les trois enfants et six petits-enfants d'Albert Marchand, des anciens résistants et des anciens enseignants. Au total 50 personnes, réduit en dernière minute par divers aléas, à 47. Départ très tôt le samedi matin et retour tardif le dimanche soir.

Arrivée au Struthof, (seul camp de concentration implanté sur le sol français) après un arrêt-déjeuner à Mulhouse, dans le courant de l'après midi. Accueil cordial par un « ancien » du camp : Gilbert May. Pour visiter un camp, il est important d'être guidé par un de ceux qui y ont vécu et souffert. Gilbert May est un ancien de la Cie Surcouf du Cher, repliée en Creuse, attaquée le 19 juillet au Bois de la Mine, près de Saint Dizier

Leyrenne par une unité du Gpt Jesser elle compta une dizaine de morts et une cinquantaine de prisonniers, déportés avec de nombreux Creusois via Bourgneuf, Aubusson, Clermont, Dijon, Cologne. Blessé, Gilbert May fut, à Clermont, séparé de ses camarades, lesquels se retrouvèrent, pour la plupart, à Buchenwald ou dans les kommandos rattachés. Il fut envoyé au Struthof.

Du camp principal que domine aujourd'hui une immense flèche haute de 41 mètres dans laquelle a été sculptée la silhouette d'un déporté, n'ont été conservées que deux baraques, l'une servant de musée, l'autre abritant le crématoire, les lieux de torture et les pièces affectées aux expériences dites médicales, sur cobayes humains. La chambre à gaz existe toujours mais dans une annexe au camp principal. Des aménagements récents, non encore terminés lors de la visite ont été inaugurés depuis par le Président de la République.

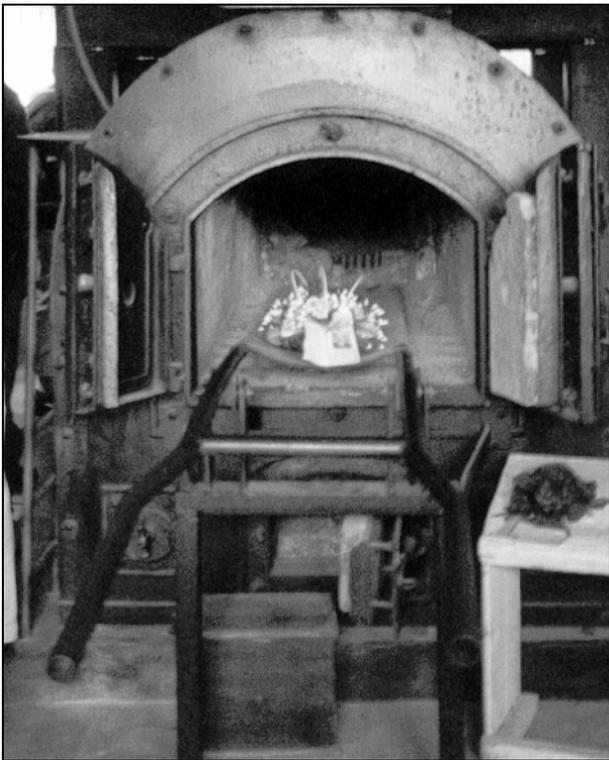


*Gilbert May, (à gauche) lors de son exposé initial. A droite au 1<sup>er</sup> rang, devant A. Marchand, la lauréate Garance Branca*

Pour une bonne présentation du Struthof il faudrait un numéro entier. A défaut, le bref condensé ci-après, illustré par quelques photos, en résume l'histoire.



*Chevalet de bastonnade. Modèle standard, en usage dans tous les camps.*



Le four crématoire. Une main anonyme y a déposé des fleurs.



Dépôt de cendres, au bas du camp. 15 à 20 000 déportés ont, au Struthof, été victimes de la barbarie nazie

Le camp du Struthof est situé à flanc de coteau, (voir photo ci-après) à 800 mètres d'altitude, dans la forêt vosgienne où le climat est rigoureux, brumeux et froid. Il fut édifié à partir de septembre 1940 par des déportés allemands venus du camp de Sachsenhausen, condamnés de droit commun, (triangle vert) qui durent commencer par construire une route d'accès, travail extrêmement pénible, qui fit de nombreuses victimes.

Le camp avait été conçu à l'origine pour 1 500 détenus mais en accueillit jusqu'à 6 000. Il devait être réservé à des déportés NN, (1) avec pour spécificité les expérimentations médicales sur cobayes humains. Il avait aussi, comme tous les camps, une fonction économique et fut en conséquence doté de très nombreux « kommandos » de travail, pour la plupart situés de l'autre côté du Rhin, donc en Allemagne.

Le camp lui-même comportait des baraquements ou blocks de 45 mètres sur 125, disposés en terrasses, ayant chacun sa « place d'appel. » L'ensemble constituait un espace clos, entouré de barbelés électrifiés. La chambre à gaz est située hors du camp, en contre-bas. Le commandant du camp et les SS qui formaient

l'encadrement, soit environ 80 personnes, officiers, sous-officiers et hommes de troupe était logé à l'extérieur du camp. Parmi les chefs successifs, Joseph Kramer, qui s'illustra ensuite à Auschwitz, s'y distingua déjà par sa cruauté.

En 1943, le camp s'agrandit et il abrita en 1944 plus de 23 000 personnes. Les déportés appartenaient à diverses nationalités : polonais et soviétiques mais aussi Espagnols, Français, Tchèques, Yougoslaves, Albanais, Tziganes hongrois, etc.

C'est aussi à partir de 1943 que se développèrent les « expérimentations médicales. » Le professeur Birkenbach s'intéressait aux antidotes pour certains gaz toxiques. Des Tziganes furent transférés d'Auschwitz pour servir aux expériences du professeur Hagen sur le typhus. Des Juifs furent sélectionnés pour être gazés et compléter la collection anatomique du professeur Hirt, de l'université de Strasbourg.

En fin d'année 1943, arrivèrent au Struthof des déportés NN d'Europe Occidentale : Norvégiens, Néerlandais, Belges, Français et ... Allemands.

En 1944 et début 1945, selon les historiens du Struthof, le système s'emballa. Les « Kommandos » reçurent environ 12 000 hommes. Des arrivées massives de Nancy, Belfort et même Rennes créèrent une surpopulation qui dégrada encore plus les conditions de vie et les massacres se multiplièrent. Les SS exécutèrent 108 résistants du réseau Alliance. (2) Dès août 1944 le camp fut déclaré « zone de guerre » et le 31, le transfert des détenus vers Dachau fut décidé. Les détenus furent entassés dans des wagons à bestiaux et le transport dura plusieurs jours, dans des conditions insupportables.

Le 23 novembre, le camp totalement abandonné, fut libéré par les Américains. Les « Kommandos » extérieurs n'en continuèrent pas moins à fonctionner, les détenus à travailler et à mourir. Certains furent déplacés en février 1945 devant l'avance américaine et rejoignirent Dachau qui fut libéré un peu plus tard.

Selon l'historien Robert Steegamnn, (auteur d'une thèse de doctorat, soutenue le 13 décembre 2003, à l'Université Marc Bloch de Strasbourg) le nombre des détenus passés par le Struthof et ses « kommandos » serait de l'ordre de 52 000, hommes et femmes (3) dont 35 000 à 38 000 n'ont pas connu le camp lui-même. Le nombre des décès se situerait entre 19 et 20 000 soit près de 40 % des effectifs. 80 % des décès seraient survenus avant six mois de détention. Le Struthof ne peut cependant pas être assimilé à un camp d'extermination car la mort n'était ni planifiée, ni systématique.

(1) NN signifie « Nuit et Brouillard. » Les déportés NN devaient disparaître sans laisser de traces.

(2) Voir l'ouvrage « L'Arche de Noé » (Réédition Plon 1982) de Marie-Madeleine Fourcade, chef du réseau. Une plaque portant les noms des agents d'Alliance a été apposée près du crématoire. Lire le très émouvant passage qui leur est consacré dans le livre : « Tant de bons Français. Albert Legris, leur doyen, avait près de 80 ans, leur doyenne Marguerite Job soixante dix, Gabrielle Renou, l'héroïque Ariane était âgée de vingt et un ans, le benjamin Robert Babaz venait à peine d'atteindre sa vingtième année. Des vieillards, des malades, des blessés, des enfants, un prêtre qui était presque aveugle...

(3) Les femmes étaient, pour la plupart affectées dans les « kommandos. »



Le groupe des creusois au bas du camp. La photo écrase la perspective mais montre cependant les différents niveaux auxquels étaient construits les baraquements. Celui abritant le crématoire est situé au-dessous et le lieu avec le dépôt de cendres est encore plus bas

#### LE MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE BESANÇON

Besançon était sur le chemin du retour et la visite de son musée, à juste titre considéré comme l'un des plus intéressants, sinon le plus intéressant des 150 musées de la Résistance et de la Déportation que compte la France, s'imposait. Pour qui le connaissait déjà, c'était l'occasion d'en apprécier un peu plus encore les qualités historiques et pédagogiques. A la différence de certains autres musées, il ne présente que le minimum nécessaire d'objets (armes notamment) mais la primauté donnée à l'image et au texte associe à l'histoire générale de la Résistance et de la Déportation, l'essentiel de qui relève de l'histoire régionale et locale. C'est sans doute à ce titre qu'il est le plus remarquable, tant par l'intérêt de l'image que par la qualité des textes. Il se visite de ce fait sans guide mais une connaissance minimum de l'histoire ne fait qu'en souligner le caractère didactique.

Le hasard fait que nous avons trouvé dans un numéro récent de la revue « Documents, revue des questions allemandes » (1) une présentation à nos yeux excellente. Nous la reproduisons ci-après.

*« Porté par toutes les associations de résistants et de déportés de Franche-Comté et conduit avec ténacité par Denise Lorach, fondatrice de l'Association des amis du Musée de la Résistance et de la Déportation, ancienne déportée de Bergen-Belsen (2) ce projet de musée voit le jour en 1969, grâce au soutien de la municipalité de Besançon. Le choix de la citadelle de Vauban (3) s'impose d'emblée : cent résistants y furent fusillés durant l'occupation. La petite équipe de bénévoles obtiendra les conseils d'Henri Michel, président du*

*Comité d'Histoire français de la Seconde Guerre Mondiale (4) ainsi que l'aide de nombreux centres d'archives.*

*Les collections illustrant la Résistance en Franche Comté (tracts clandestins, archives de groupes de Résistance, photographies) ou témoignant de l'internement (petits objets fabriqués en prison ou ramenés des camps de concentration) sont rassemblées principalement par le groupement associatif. La rigueur du propos et l'enrichissement considérable des collections lui permettent d'être aujourd'hui « Musée de France. »*

*Vingt pièces, réparties sur deux niveaux traitent avec l'aide de photographies, textes et documents originaux, des thèmes liés à la Seconde Guerre mondiale : le nazisme depuis son origine, la guerre et le régime de Vichy, la Résistance franc-comtoise, nationale et européenne. La place réservée à la Déportation et à la Solution finale contribue à la singularité du discours. A cette présentation didactique s'ajoutent des collections de peintures, dessins et sculptures réalisés en camp de concentration et en prison.*

*Un centre de documentation et d'archives, ouvert au public en 1987, complète la présentation muséographique. Le musée est devenu un lieu de recherches, en lien étroit avec l'université de Franche-Comté et avec les centres et instituts de recherche européens. Il réalise des expositions temporaires ; il publie et organise des colloques et journées d'études.*

*Il accueille 75 000 visiteurs par an. Ce devoir de mémoire nécessite un travail en réseau avec d'autres musées, mémoriaux et fondations pour être fidèle à sa*

devise ; « Ceux qui ne souviennent pas de leur passé sont condamnés à le revivre. »

La visite du musée de Besançon a manifestement intéressé les élèves, professeurs, anciens déportés et résistants, mais aussi ceux, plus jeunes, qui n'avaient pas participé à la Résistance. Peut-être les uns et les autres ont-ils un peu manqué de temps, compte tenu de la richesse et de la qualité des présentations.

(1) Numéro spécial consacré à « La place des femmes dans le système concentrationnaire », actes du colloque tenu le 12 mai 2005, à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps.

(2) Décédée. Déportée avec son fils de 4 ans. Bien que juive elle échappa à Auschwitz car son mari, officier français, était prisonnier, mais elle vécut les horreurs de l'emprisonnement et de la déportation.

(3) La citadelle de Vauban est un complexe militaire imposant érigé sur une colline dominant la ville de Besançon. Il abrite plusieurs musées dont celui de la Résistance et de la Déportation.

(4) Henri Michel, Pdt du Comité d'histoire de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale (CH2G) est l'auteur de nombreux ouvrages sur la période de Vichy. Le CH2G a été relayé, à partir de 1980, par l'IHTP (Institut d'Histoire d Temps Présent) fondé et dirigé par François Bédarida (décédé), actuellement dirigé par Henri Rousso.

NDLR. Nous avons évoqué le musée de Besançon en 1995, suite à une visite faite avec Jean Michaud, en marge d'un colloque de l'IHTP organisé par l'Université, dans un mini-dossier consacré aux perspectives d'un musée de la Résistance creusoise. Le texte ci-dessus confirme l'exemplarité du musée de Besançon et rappelle les conditions de sa réalisation. Hélas, Guéret n'est pas Besançon : 14 000 habitants d'une part, 135 000 dans l'autre ; 120 000 habitants en Creuse, 500 000 dans le Doubs, un site exceptionnel (la citadelle de Vauban) ayant déjà une fréquentation propre, à Besançon, sans équivalent à Guéret, le recours au CH2G puis à l'IHTP et à l'Université locale avec des historiens spécialisés, à Besançon ; à Guéret ?

Un musée de la Résistance et de la Déportation, même modeste, a nécessairement vocation à respecter et transmettre la réalité historique, placée ou replacée dans son contexte. Ce qui suppose un minimum de culture historique et ne peut se satisfaire des opinions de circonstance et du nombrilisme individuel.

### LES CAMPS DE CONCENTRATION NAZIS ET LEUR ENVIRONNEMENT SOCIAL.

L'histoire a besoin de temps, spécialement pour approfondir les réalités qui touchent au comportement des individus. Le texte ci-après, en fait des extraits d'un résumé de la communication d'un historien allemand au colloque faisant l'objet de la brochure à laquelle nous avons déjà emprunté le texte consacré au musée de Besançon, apporte un éclairage complémentaire à un sujet que l'on croyait bien connu. **Attention !** Il ne s'agit pas du texte intégral de la communication mais d'extraits d'un résumé.

« Les jeunes Allemands qui visitent aujourd'hui les camps de concentration ont tendance à penser que les victimes étaient surtout des Juifs et que les crimes avaient eu lieu dans un « Est » diffus, hors les frontières

de l'Allemagne. Or cette histoire est beaucoup plus complexe. ...

1 – Au cours des premières décennies après 1945, la recherche sur les camps de concentration est surtout l'œuvre des survivants (David Rousset, Christofer Burney, Eugène Kogon, Hermann Langbell et plus récemment André Sellier.) Les camps étaient vus de l'intérieur et les historiens adoptèrent ultérieurement ce point de vue.

2 – La recherche sur les camps de concentration est habituellement marquée par les perspectives nationales. La société allemande avec ses coupables se pose d'autres questions que les sociétés en France, aux États-Unis ou en Israël. Dans ces pays le point de vue des victimes s'impose. La recherche historique allemande s'intéresse davantage aux mentalités, aux situations sociales, aux comportements qui ont fait du système national-socialiste une dictature de consensus et dont l'effet se fait sentir jusqu'à aujourd'hui. ...

Les récents travaux de recherche (comme ceux de l'intervenant J.C. Wagner sur le camp de concentration de Mittelbau-Dora parviennent à la conclusion effrayante que les camps étaient largement acceptés par le contexte social dans lequel ils s'inséraient. (souligné dans le texte) ....

L'idée de l'ordre, présente depuis les années 1930 et la peur de l'étranger, rapprochaient la population encore plus étroitement du système. Celle-ci croyait volontiers que les camps de concentration étaient peuplés de criminels, d'ennemis de l'État et de « sous-hommes. » La recherche publique des évadés par le biais des médias accentuait l'idée que les déportés étaient des criminels. ...

La participation et la passivité de la population étaient encouragées par la peur des représailles, en raison de la terreur que faisait régner le régime nazi. La répression et la mise à l'écart de ceux qui étaient étrangers à la communauté préparaient le terrain idéologique et émotionnel qui rendait insensible aux injustices commises à l'égard des déportés. La peur de l'étranger et la vision en noir et blanc du monde extérieur ont fait naître un énorme potentiel de violences et de disposition à aider le régime. L'ivresse de tuer a même suscité, à la fin de la guerre une vague de suicides qui n'a pratiquement pas fait l'objet de recherches.

Il faut admettre que certains des comportements observés au cours du Troisième Reich ne relevaient pas spécifiquement du nazisme. La culture du détournement du regard, la nostalgie de l'ordre et une profonde aversion contre tout ce qui est étranger (des comportements encore aujourd'hui très répandus) ont permis à la politique nazie d'extermination de se radicaliser par la voie du génocide, sans provoquer de contestation sérieuse dans la population. »

NDLR. Il faudrait disposer de la traduction intégrale de la communication, voire de l'ouvrage complet pour porter un jugement. En l'état, ces extraits traduisent le besoin d'ordre dans un pays qui vivait dans le désordre avant l'arrivée de Hitler au pouvoir, période insuffisamment étudiée, donc mal connue en France, et ensuite la dégradation de la conscience allemande par le nazisme, ce qui apparaît, pour les mobilisés, dans divers ouvrages, notamment celui de Christopher Browning « Des hommes ordinaires. » (1) Sans attendre le même niveau, la dégradation de la conscience française par le régime de Vichy fut aussi une évidence. L'environnement des « camps de la honte » et

les méthodes de la Milice devraient nous porter à réfléchir sur la passivité et l'aptitude à la perversion de « l'espèce humaine. »

(1) *Les Belles lettres*. 1994

### CITOYENS, A VOS COPIES !

Les candidats au bac se sont vu proposer, cette année, parmi les sujets de philo, : « **L'activité politique doit-elle être guidée par la connaissance de l'histoire.** » Nous ne savons pas combien l'ont choisi et nous n'avons pas réussi, à ce jour, à nous procurer le « corrigé-type. »

Il nous a semblé que la question appelait une réponse positive, traduisait une évidence et que l'histoire avait pour vocation première et essentielle d'éclairer le citoyen, mais peut-être aurions-nous eu une mauvaise note.

A défaut de manuel de philo récent, nous avons les manuels d'histoire en usage au cours de ces vingt dernières années. Ils nous éclairent sur l'histoire « politique », nationale et internationale, au cours du siècle dernier, étant toutefois précisé que ceux de terminale se limitent désormais à l'après seconde guerre mondiale. Nous avons même, en ces colonnes, regretté la dernière évolution des programmes car il nous semble, comme le notait dès la fin de l'année 1940, Marc Bloch, (1) que « *c'est le passé qui éclaire l'étrangereté du présent.* » Il nous est même venu à l'esprit (en rêve ?) l'idée saugrenue que tous ceux qui vivent de la politique devraient avoir préalablement planché (correctement) sur le sujet proposé cette année au bac.

A la réflexion, et en fonction de notre longue existence, nous sont aussi venues à l'esprit, quelques notions qui auraient pu jaloner notre prestation :

- Comment et pourquoi la France de nos pères, forte et victorieuse en 1918 a-t-elle pu être vaincue en quelques semaines, vingt ans plus tard ? Pourquoi et comment ces pères qui voulaient tant nous protéger de ce qu'ils avaient connu, ont-ils pu voter pour des hommes politiques dont les comportements ont justifié 49 gouvernements en 20 ans, des hommes qui n'ont pas compris que la politique étrangère de la France était incompatible avec sa politique militaire, laquelle était obsolète, qui ont mandaté des ministres souvent considérés par les historiens et chercheurs comme incompetents et qui n'ont pas réagi face à la montée du nazisme et aux perspectives évidentes d'une nouvelle guerre, des hommes enfin qui, la défaite venue, ont (hors quelques exceptions) sacrifié la République au profit du régime de Vichy.

- Comment l'espérance portée par la Résistance et quelques hommes nouveaux, (vite évincés au profit d'anciens) a-t-elle pu sombrer dans les « jeux » politiques précédents qui ont justifié une vingtaine de gouvernements en 13 ans, englués dans des guerres coloniales et hors exception, incapables d'en sortir honorablement ?

- Comment notre pays, la France, a-t-elle pu régresser jusqu'au 14<sup>ème</sup> rang en Europe et au 16<sup>ème</sup> dans le monde en matière de PIB (production de richesses) par tête ? Comment ce pays peut-il aujourd'hui compter 4 millions environ de personnes vivant au-dessous du

seuil de pauvreté, un nombre considérable d'enfants qui ne mangent pas chaque jour à leur faim et un nombre croissant de sans-logis ?

Certains penseront une fois de plus que nous sortons de l'histoire pour « faire de la politique. » En fait, nous faisons bien de l'histoire, laquelle traduit des réalités que nul, hélas ne peut nier.

Les espérances portées par la Résistance étaient aussi celles de nos camarades qui ont fait le sacrifice de leur vie dans la perspective d'un monde meilleur ; pour eux s'ils avaient vécu, pour les enfants qu'ils avaient parfois et pour ceux qu'ils auraient pu avoir. Il n'est donc pas interdit de se souvenir et moins encore de s'intéresser à l'histoire dont la connaissance peut, devrait ? éclairer l'activité politique.

(1) « *L'étrange défaite.* » Ouvrage écrit à l'automne 40 dans sa maison creusoise des Fougères, Che Le Bourg d'Hem. Edition posthume. Gallimard. Réédité en collection Folio Histoire.

### A PROPOS DE LAÏCITE

Le 9 décembre 2005 marque le centenaire de la loi de séparation de l'Église et de l'État. Il a justifié nombre de déclarations, articles, émissions, expositions. C'est donc une date importante mais il semble que le mot laïcité n'ait pas le même sens pour tous ceux qui l'emploient. A toutes fins utiles nous renvoyons donc a nos dictionnaires usuels. Pour le *Petit Larousse* : « *Caractère de ce qui est laïque, indépendant des Églises, de l'exercice du pouvoir politique ou administratif et en particulier de l'enseignement public.* » Pour le *Petit Robert* : « *Principe de la séparation de la société civile et de la société religieuse, l'État n'exerçant aucun pouvoir religieux et les Églises aucun pouvoir politique.* »

La loi concernant la séparation des églises et de l'Etat du 9 décembre 1905 stipule dans son titre premier :

1 – *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.*

2 – *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1<sup>er</sup> janvier qui suivra la promulgation de la présente loi seront supprimés les budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.*

Le titre 2 traite des conditions d'inventaire et de dévolution des biens des Églises.(1)

Le pape Pie X réagit dès février 1906 par l'Encyclique « *Vehementer Nos* » De très nombreux incidents surviendront dans diverses régions, lors de l'inventaire des biens de l'Église, remis à des associations créées dans le cadre de la loi de 1901. En Creuse, département déjà très déchristianisé, les difficultés seront relativement mineures.

La commémoration du vote de la loi de de1905 semble faire oublier quelque peu les lois « laïques » dites de Jules Ferry et spécialement celle du 28 mars 1882 qui précisait dans son article 2 : « *Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire*

donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse en dehors des édifices publics. »

Une loi de 1904, supprimant l'enseignant congrégationniste avait précédé la loi du 9 décembre 1905. L'école laïque et ses ouvrages (manuels scolaires) fut, en 1909, « condamnée » par l'Église de France. En 1910 l'affrontement sur la gratuité de l'enseignement secondaire se termina par un échec et le maintien du statu quo (payant.) Le conflit de 1914-1918 apaisa quelque peu « les haines réciproques » mais elles reprirent dans les années 20. Il fallut attendre 1925 pour que soit assurée l'unification des programmes et des horaires, garçons et filles. La gratuité progressive de l'enseignement secondaire (une classe par année) ne fut acquise qu'en 1928. En 1929 le pape Pie XI, dans son encyclique *divini illius magistri* interdit aux enfants des catholiques français la fréquentation des écoles non catholiques. (sprn)

En 1940, le régime de Vichy s'attaqua très vite à la laïcité. Dès le 28 juin, avant même la fin de la République, le généralissime Weygand, devenu ministre, écrivait dans une note destinée au maréchal Pétain, chef du gouvernement : « Il faut revenir au culte et à la pratique d'un idéal résumé dans ces quelques mots : Dieu, Patrie, Famille. » Le cardinal Saliège évêque de Toulouse lui faisait écho ce même jour : « Pour avoir chassé Dieu de l'École, des prétoires, de la Nation ... Seigneur, nous vous demandons pardon. Quel usage avons-nous fait de la victoire de 1918 ? Quel usage aurions-nous fait d'une victoire facile en 1940 ? Paul Claudel, diplomate retraité et écrivain de talent, notait dans son journal, à la date du 6 juillet : « La France est délivrée, après 60 ans, du joug du parti radical et anti-catholique... » Quelques jours plus tard le maréchal Pétain confiait à l'ambassadeur des États Unis : « La France a perdu la guerre parce que les officiers de réserve ont eu des maîtres socialistes. » Dès le 16 juillet, soit cinq jours seulement après la naissance de l'État Français, le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, se rendait à Vichy pour solliciter des aides à l'école libre.

Le 3 novembre 1940, une loi rendait aux congrégations le droit d'enseigner et un peu plus tard, un autre texte supprimait les Écoles Normales. En décembre, Jacques Chevalier, filleul du maréchal et quatrième ministre de l'éducation nationale en cinq mois, voulut « réintroduire Dieu à l'école. » Cette décision provoqua de vives réactions et le 23 février, l'encombrant filleul fut remplacé par Jérôme Carcopino, qui conserva ses fonctions pendant plus d'un an, jusqu'au retour de Laval au pouvoir, le 18 avril 1942. Il avait, préalablement à sa nomination, posé comme conditions de « revoir » les textes de Chevalier « afin de restaurer la paix des consciences, la neutralité religieuse de l'État dans les écoles. »

Bien que critiqué de toutes parts, il amorça la réforme tendant à l'unification de l'école, en transférant la partie « moderne » des lycées vers les collèges, préalablement dotés d'un nouveau statut, et en supprimant les EPS. Il créa le DEPP pour l'accès au collège, afin de « distinguer les élèves intelligents et travailleurs », leur permettre de poursuivre leurs études. On lui reprocha toutefois d'avoir confirmé la suppression des Écoles Normales au profit d'instituts de formation professionnelle pour les nouveaux maîtres qui durent désormais être titulaires du baccalauréat et faire en complément des stages pédagogiques et pratiques. Carcopino fut aussi le ministre qui supprima la gratuité des lycées, à partir de la classe

de troisième mais développa les bourses : « A chacun selon ses mérites. A chacun selon ses besoins. » Bien que souvent vilipendée, une partie de son œuvre survécut à Vichy.

Laval devenu chef du gouvernement, remplaça, sous la pression des Allemands, Carcopino par Abel Bonnard lequel s'efforça de détruire, au moins en partie, l'œuvre de son prédécesseur. « Écrivain, journaliste, conférencier, causeur mondain », Bonnard n'était pas un universitaire mais seulement un « collaborationniste. » Admirateur de « l'homme allemand », il était hostile à la démocratie et considérait la milice comme « l'élément mâle de nation. » Il méprisait Pétain qui ne l'aimait guère mais devait le tolérer.

Au lendemain de la libération, l'école retrouva la laïcité mais ne remit pas en cause le principe de l'école unique. Elle vécut ensuite plusieurs autres péripéties, qui ont conduit au statut actuel.

*NDLR.* La Creuse était, dès avant la seconde guerre mondiale, un département déjà très déchristianisé, surtout dans sa partie Ouest mais il faut évidemment se garder d'extrapoler cette situation particulière. L'école privée (confessionnelle), dans son statut actuel, occupe toujours une place importante dans certaines régions, notamment en Bretagne.

Il faut aussi savoir que les départements du Bas Rhin, du Haut Rhin et de la Moselle, rattachés à l'Allemagne entre 1870 et 1918, ont conservé le statut concordataire d'avant 1905, ce qui signifie que l'enseignement : catholique, protestant et juif, reste obligatoire jusqu'au collège, et que les prêtres catholiques ; les pasteurs protestants et les rabbins juifs sont rémunérés par l'État. A noter aussi que les évêques de Strasbourg et Metz sont nommés par le Président de la République après accord avec le Vatican. (2) Le nombre des lycées privés serait, en région parisienne, de 218 pour 460 lycées publics (3) mais il peut exister des différences très importantes en ce qui concerne le nombre d'élèves. L'INSEE (4) fait état, pour l'ensemble de la France, de 86 % d'élèves du premier degré dans le public et de 80 % dans le second degré.

En marge de l'enseignement, l'histoire nous apprend que le caractère religieux du régime de Vichy relança, chez les Creusois une certaine forme de piété. « Il semble qu'ils aient essayé de trouver une réponse à leur angoisse dans la parole de Dieu. » (5) Ils participent alors aux pèlerinages et processions, au culte de Jeanne d'Arc et parfois retrouvent le chemin de l'Église. Curieusement, ce temporaire renouveau religieux ne se limite pas à la zone Est, la plus fidèle, et gagne la partie Ouest, la plus déchristianisée.

(1) Ces textes sont extraits d'un manuel d'histoire de Première. Édition Hachette 2004.

(2) La Guyane échappe de même à la loi de 1905 en fonction d'un texte de 1828 qui fait de la religion catholique la religion officielle.

(3) Chiffres donnés par le Pdt de Région dans une émission récente.

(4) INSEE. Tableaux de l'Économie Française. 2004-2005.

(5) Christine Bellot-Anthony. « La vie quotidienne des creusois durant la seconde guerre mondiale. » 1993. Mémoire de maîtrise sous la direction du professeur André Gueslin. Université Blaise Pascal. Clermont-Ferrand.

## GUERET ET TULLE (7-9 juin 1940) Suite sans fin.

Nous pensions que les colloques de 2004 à Guéret et Tulle avaient suffisamment éclairé les faits et mis un terme aux « visions » de certains « éminents historiens » convaincus d'une même et unique initiative (FTP) sur les deux sites. C'était trop optimiste.

Tout récemment un autre « éminent historien », fort connu, en charge de la rédaction d'une plaquette consacré à Georges Guingouin, a cru devoir évoquer les faits qui se sont déroulés à Tulle et Guéret. Il situe l'attaque de Tulle, par les FTP, le 6 juin (en fait le 7) et un peu plus loin, reprend, sans réserve, un tract de 1945 « *Guéret en Creuse, occupé par les hommes de l'Armée Secrète* » puis, toujours sans réserve, un article de 1952 de *L'Écho du Centre* associant les « *libérateurs (FTP) de Guéret et Tulle* » A Guéret il s'agissait d'une initiative FFI, incluant les FTP. Opération réussie terminée le même jour par la reddition de la garnison allemande. Sans liens avec la tragédie de Tulle.

## DIFFICULTES ET PIEGES DE LA RECHERCHE HISTORIQUE

L'histoire ne se confond pas avec les opinions et elle ne peut naître que de la recherche, en fonction d'une certaine éthique.

Le sujet est d'actualité. Le Président de la République a dû rappeler à des parlementaires, qui l'avaient semble-t-il oublié, (l'ont-ils jamais appris ?) que : « *Dans la République, il n'y a pas d'histoire officielle. Ce n'est pas à la loi d'écrire l'histoire... C'est aux historiens d'écrire l'histoire.* »

A l'intention de nos élus, cette réflexion d'un historien rapportée par un autre historien : « *Je suis, il est vrai, un rationaliste impénitent – un universitaire peut-il ne pas l'être ? – aussi je pense qu'accéder à l'histoire constitue un progrès : il vaut mieux que l'humanité se conduise en fonction des raisons que des sentiments. C'est pourquoi l'histoire ne doit pas se mettre au service de la mémoire ; elle doit certes accepter la demande de mémoire mais pour la transformer en histoire.* » (1)

Hélas, il n'y a pas que les parlementaires qui confondent opinions et histoire. Nous avons déjà noté qu'il est deux disciplines : l'histoire et l'économie, dont la quasi-totalité des Français sont capables de disserter avec conviction, même hors toute culture spécifique, alors que ni l'une ni l'autre ne s'accommode d'opinions et approximations. Curieusement, nul n'aborde jamais ou presque, les mathématiques et les sciences : naturelles, physiques, chimiques, biologiques, qui fondent la technologie et le progrès, disciplines qui pourtant affectent chaque jour davantage notre quotidien.

(1) Antoine Prost cité par Jean-Pierre Azéma.

## CONNAISSANCE ET MECONNAISSANCE HISTORIQUE.

Nous travaillons depuis vingt ans, en groupe (hélas de plus en plus restreint) sur un espace géographique limité (la Creuse) et un espace temps lui aussi réduit (1940-45) et plus nous avançons plus nous prenons conscience de ce nous ignorons encore, alors que d'autres savent tout sur tout et ont des opinions bien arrêtées sur ce qui justifie nos recherches. La prétention

au savoir est souvent à la mesure de l'inculture historique. Il y a aussi celles et ceux qui s'interrogent sur l'opportunité de ces recherches « qui n'intéressent personne. » Sous réserve toutefois qu'elles mettent en relief les mérites, réels ou supposés, qui valorisent leur ego.

## LE CONTEXTE. SPECIFICITES DE LA CREUSE.

Il a fallu attendre les travaux de Jean Michaud (1) pour situer le département dans son aire géographique, économique et sociale, au début des années 40, pour comprendre les comportements des Creusois d'alors, ruraux à 80 %, souligner les avantages de la polyculture, justifier le faible taux d'occupation, mettre en relief les potentialités d'hébergement de maquis. Les « anciens » sont presque tous disparus et la transmission inter-génération ne se fait plus guère au sein de familles de plus en plus séparées par l'émigration : 230 000 habitants environ au lendemain de la première guerre mondiale, 200 000 environ en 1940, 120 000 environ aujourd'hui. L'aspect physique du département a été transformé par le remembrement et les nouvelles voies de communication, par l'abandon de la polyculture au profit de l'élevage et de la forêt, par les nouvelles contraintes économiques ; la désertification des villages aux maisons désormais souvent inhabitées et la fermeture des écoles communales, par le vieillissement des populations et le départ des jeunes, etc.

Ceux d'aujourd'hui ne peuvent imaginer la Creuse de la période 40-45, avec son habitat ancien et son mode de vie ancestral, en « autoconsommation » ; l'environnement disparu des fermes : cochons, volailles diverses, lapins, et tas de fumier car les vaches rentraient alors chaque soir à l'étable ; les lents attelages de bovins et l'absence de tracteurs ; les habitations sans chauffage central, ni eau courante, ni sanitaire ; la vie des jeunes sans ramassage scolaire ni self pour le déjeuner, sans téléphone ou presque, sans supers et hyper-marchés, sans cartes de paiement et sans chèques, sans portables, sans TV, sans ordinateurs, sans Internet, sans jeans et sans basket, avec des filles en jupes qui n'allaient aux bals du dimanche que chaperonnées par leur mère.

C'était la Creuse d'il y a soixante ans, seulement. La Creuse de Vichy, de l'occupation et de la Résistance, avec ses maquis. Des maquis qui ne pourraient pas se développer dans la Creuse d'aujourd'hui.

## LE REGIME DE VICHY. REALITES OUBLIEES.

Il n'est pas le fruit du hasard mais de la défaite et du vote de l'Assemblée Nationale, le 10 juillet 1940. On l'oublie un peu trop souvent.

Il succède à la Troisième République, laquelle avait sa constitution, ses élections, ses lois, son administration, sa Justice. Dès l'école primaire, les cours « d'instruction civique » de nos maîtres nous avaient appris l'essentiel. Vichy a peu supprimé, parfois modifié mais surtout beaucoup ajouté. Il y eut inflation de textes législatifs d'origine gouvernementale (il n'y avait plus d'assemblée nationale élue) et réglementaires, justifiant la création, au fil du temps, de services multiples et divers, ce qui conduisit à doubler le nombre des fonctionnaires. Le régime ne put cependant « fonctionner » que dans la mesure où les principales « courroies de transmission » du pouvoir, pour l'essentiel celles de la République défunte qui, hors exceptions, obéirent sans réserve ni

défaillance. Divers historiens ont étudié ce phénomène et nous renvoyons à leurs ouvrages (déjà cités.)

L'important est de distinguer les échelons décisionnaires de ceux de simple exécution, les responsables des « lampistes. » Il faut aussi s'interroger sur les motivations, sur le niveau de complaisance ou de lâcheté de chacun, sur l'incidence des comportements et obligations personnelles et familiales, sur la période. Il était plus facile de désobéir quand on était célibataire que père de famille, en 1944 qu'en 1941 au 42, On ne pouvait pas demander à tout le monde d'être un héros mais il aurait été souhaitable que le « devoir de conscience » s'impose plus souvent face au « devoir d'obéissance », aux comportements serviles, voire au zèle sous-tendant les ambitions, ou tout simplement à l'inconscience.

Avant de juger, il faut toutefois avoir une connaissance correcte des multiples textes qui caractérisent le régime de Vichy. Il ne suffit pas d'évoquer la traque des communistes (en fonction de lois de la République déchuée), des francs-maçons, des Juifs et de manière générale des opposants au régime. Il faut aussi distinguer ce qui relève de la volonté du gouvernement Vichy, de ce qui a été imposé par l'occupant, savoir quelle est la part directe de Pétain, de Darlan, de Laval, mais aussi de Pucheu, de Bousquet, de Bichelonne, de Darnand, etc. Le citoyen chercheur s'intéressera aussi, car les individus n'ont pas tellement changé, aux motivations des uns et des autres, aux ambitions personnelles, au goût du pouvoir et aux dérives qui peuvent en résulter.

Pour la Creuse, une recherche fondée sur la connaissance doit s'imposer face aux opinions et légendes Simple exemple : ce ne sont pas les préfets qui ont décidé du remplacement des municipalités des communes de plus de 2000 habitants. (2) Ils n'ont fait qu'appliquer la loi du 16 novembre 1940. (J.O. du 12 décembre)

Par ailleurs, les hommes porteurs de pouvoirs ne les ont pas toujours exercés de la même manière. Il existe des singularités creusoises. Nous avons précédemment constaté que les comportements respectifs des préfets de la période étaient différents ; nous avons même découvert que l'un d'eux ne correspondait pas à l'image que l'on avait donnée de lui, mais aussi que le commandant de gendarmerie loué par un de ces préfets était fort critiqué par l'autre et qu'en fait, ce responsable dont nul ne parlait, comme s'il n'avait laissé aucune trace, avait été très répressif vis à vis de la Résistance. Les appréciations portées sur lui par le dernier préfet se retrouvent dans les archives de la Gendarmerie, spécialement dans ses observations, directives et sanctions, figurant sur les PV et rapports, à l'encre rouge, souvent soulignées. Enfin, peu de départements ont eu des commissaires, RG et Police, qui ont autant marqué la Résistance que Castaing et Claus en Creuse, dont pourtant le rôle est resté longtemps méconnu. (3)

(1) « 1940-44. Quelques aspects de l'histoire de la Creuse. »

(2) 10 communes concernées. Voir N°38.

(3) Voir bulletin N° 15 et 29.

#### LES PETITS PORTRAITS DU PREFET VASSEROT.

Parfois ils confirment nos connaissances, parfois ils nous apportent un éclairage complémentaire sur les comportements de personnages qui ont joué un rôle plus ou moins important durant son séjour en Creuse.

Nous avons repris ceux, honorables voire chaleureux, sur Castaing et Claus, d'autres qui le sont moins, tel celui sur le commandant de Gendarmerie. Ci-après, trois nouveaux portraits (1) qui peut-être rappelleront des souvenirs à certains lecteurs.

L'un des anciens parlementaires qu'il ne nomme pas mais qu'il est facile d'identifier : « *L'un d'eux était Président départemental de la Légion des Combattants. Cette fonction lui donnait l'occasion de multiplier les interventions auprès des autorités. Sa truculence de langage, son activité multiforme et désordonnée, ses sautes d'humeur et ses violences verbales, un caractère difficile et irascible, en faisaient un personnage qui n'inspirait pas une sympathie totale. Son arrestation et sa déportation en Allemagne furent ultérieurement provoquées, a-t-on dit, par une manifestation spectaculaire sans utilité et dangereusement imprudente.* »

L'archiprêtre de Guéret. « *Parmi les autres personnalités creusoises je me bornerai, par souci de vérité et par amour du pittoresque, à évoquer la physionomie souple et diserte de l'archiprêtre de Guéret qui représentait, à défaut d'un évêque résidentiel qui était celui de Limoges, l'autorité religieuse. Ce chanoine dont le désir, au demeurant légitime, d'accéder à la dignité épiscopale n'était un mystère pour personne, cultivait dans ce but de précieuses relations avec Vichy. Il avait par contre de moins bons rapports avec son évêque et avec une malignité acidulée qui ne paraissait avoir avec la charité chrétienne que des contacts bien lointains, il se répandait à son sujet en épigrammes et en satires qui, bien que présentés sous une forme choisie, faisaient songer à un fer de lance acéré qui eut été recouvert de velours. Son habileté reconnue et sa science des courants météorologiques ne lui épargnèrent pas d'avoir lui-même subi, inopinément, dans une maison amie, les sévices de la Milice, au cours d'une de ces expéditions, à la fois punitives et alimentaires dont cette dernière avait le triste monopole.* »

L'École de la Garde : « *Ce que ces messieurs (2) ignoraient et qu'ils comprirent plus tard avec stupeur, c'est que l'École était noyautée et que si certains de ses éléments étaient laissés soigneusement hors du circuit, une organisation occulte n'en avait pas moins tissé chez elle un réseau solide. Le colonel commandant l'École était totalement ignorant de ces faits et ses dénégations avaient au moins le mérite de la sincérité si elle n'avaient pas celui de la perspicacité.* »

A suivre.

(1) Dossier Vasserot. AN.72. Exploité par Jean Michaud.

(2) De la Milice, inclus de Vaugelas et Darnand.

#### LE STO : SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE.

Il y eut, à l'époque, près de deux millions de personnes concernées, la plupart des familles françaises et la plupart des résistants survivants (réfractaires), mais le sujet demeure mal connu. Il a justifié et justifie parfois encore bien des appréciations fantaisistes.

Le constat n'est pas propre à la Creuse, comme l'a montré un colloque sur le sujet tenu en 2001, à Caen. L'ouvrage présentant les actes compte plus de 700 pages. (1) En début de son exposé, Jean Quellien (2) écrit :

« Tous les chercheurs qui ont essayé d'établir des statistiques des départs en Allemagne dans tel ou tel département connaissent l'effroyable complexité de cette entreprise, face à des données balbutiantes, lacunaires, contradictoires... quand elles ne sont pas purement et simplement incompréhensibles. Il suffit de multiplier par 89 (autant que de départements français) pour mesurer l'étendue du problème. »

En fin de sa communication, très documentée, il note :

« Interpréter cette géographie des travailleurs forcés est une tâche particulièrement complexe, en raison des multiples paramètres dont elle dépend et que nous ne maîtrisons pas pour la plupart d'entre eux. Il nous faudrait connaître de façon précise les impositions pour l'Allemagne dans chaque département, le rôle joué par les administrations locales chargées de les réaliser (autorités préfectorales, maires, mais aussi médecins), la concurrence d'autres types de réquisitions (par exemple celle des chantiers Todt), le plus ou moins grand degré de résistance offert par les populations concernées, l'importance variable du réfractariat. »

Dans son introduction au colloque, Jean-Pierre Azéma, (3) après avoir rappelé les différentes catégories de personnes concernées, au nombre de 8, entreprend une « recension des textes les plus importants », au nombre de 9, inclus ceux spécifiques de la zone occupée. Il précise et commente ensuite quelques chiffres :

- Près de 300 000 travailleurs volontaires dont 40 000 femmes, avant tout, semble-t-il, pour des raisons économiques.
- Environ 260 000 réfractaires.
- Environ 650 000 STO (En Allemagne.)
- Environ 750 000 dans l'organisation Todt et les « Speer-Betriebe » (Usines française travaillant pour l'Allemagne.)

Au total, inclus les prisonniers, (4) environ 3 600 000 Français auraient travaillé pour le III<sup>e</sup> Reich.

#### Observations :

1 - Il faut bien noter le titre du colloque : *Main d'œuvre française exploitée par le 3<sup>ème</sup> Reich*, sous-entendu en Allemagne et en France, ce qui implique la nécessité de distinguer les travailleurs affectés dans chaque pays.

2 – Les travailleurs « volontaires » incluent apparemment ceux de « la relève » qui concerna surtout la seconde moitié de l'année 1942, après le retour de Laval au pouvoir et la nomination du Gauleiter Sauckel aux fonctions de « Commissaire général du Reich pour l'emploi de la main d'œuvre. » (Le STO fut institué par une loi du 16 février 1943 et visait des tranches d'âge bien déterminées.) Comme il manquait des volontaires, pour le contingent fixé au titre de « la relève », on créa pour atteindre le quota fixé, une sous-catégorie : les « volontaires désignés », dont le nombre est très difficile à cerner. A noter aussi que « la relève » fut organisée par les services existants (préfecture et Inspection du travail) alors que pour le STO on créa une organisation spéciale.

3 - Le nombre et le taux des réfractaires est fonction de critères multiples : La géographie (relief, forêts, polyculture), le niveau d'urbanisation, le niveau d'organisation de la Résistance. La Creuse avait une géographie très favorable et elle accueillit de nombreux jeunes venant de zones urbanisées, spécialement des

filis d'émigrés. Il y eut aussi nombre de réfractaires initiaux qui rejoignirent ultérieurement, après l'« amnistie » de l'automne 43, les chantiers de l'organisation Todt ou les usines « Speer-Betrieb » (travaillant en France pour l'Allemagne.)

#### **NOS RECHERCHES SUR LE STO (EN CREUSE)**

Elles se sont initialement déroulées dans le cadre de la recherche générale, entre 1985 et 1998. Elles ont porté sur les textes (lois et décrets) publiés quotidiennement, au J.O. et sur les informations puisées dans la presse locale et régionale (fiches chronologiques avec photocopies de principaux textes du J.O : Mme Cerclier), les archives de la Gendarmerie, alors au Blanc, (travail exceptionnel de Jean Michaud), aux Archives de la Creuse (documents d'origines diverses, Georges Dallier et autres), à l'Office des AC (dossiers CVR), aux Archives nationales (Jean Michaud), sur le terrain (fiches de renseignement individuelles et enregistrements audio collectifs divers, (Caron, Castille, Daniel, Larnaud, etc.) Beaucoup de ces recherches n'ont alors pu être faites que « sur dérogation » et nous remercions une fois encore les responsables qui nous ont accordé ces dérogations. Nombre de ces archives sont aujourd'hui en libre accès.

Nous n'avons pas fait alors le regroupement de tout ce qui concernait le STO et les disparitions successives, spécialement celles de Georges Dallier et Jean Michaud, ont considérablement ralenti l'exploitation des acquis.

La publication des actes du colloque de Caen puis l'évocation du sujet pour la préparation du concours de la Résistance 2006, (*Résistance et monde rural*) avec une interrogation sur le sort des agriculteurs concernés par le STO, nous ont conduits à reprendre les recherches et à constater que les difficultés évoquées par Jean Quellien et divers intervenants sont aussi importantes en Creuse que dans les autres départements. A l'intention de ceux qui s'intéressent à nos travaux, ci-après un aperçu du processus :

1 – Photocopie et regroupement d'existant. Incomplet mais fort intéressant: En complément de ses relevés d'informations Mme Cerclier avait établi un précieux tableau récapitulatif d'un premier recensement par cantons, « pour les classes 1940, 41, 42, célibataires et mariés, hors cultivateurs, fonctionnaires et étudiants. » Ce tableau distingue les « recensés » (près de 700), les « rayés » (240 environ) pour raisons diverses (inapte, remplace prisonnier, famille nombreuse, enfants à charge, etc.), le « reste » (recensés moins rayés soit env. 450) et les « convoqués », (environ 220.) Le tout accompagné de notes complémentaires faisant état de départs vers l'Allemagne et vers Bordeaux (Todt.) En annexe, des photocopies fort édifiantes de schémas montrant les circuits des documents pour les « travailleurs isolés » et pour les « travailleurs dépendant d'un employeur », que le manque de place ne permet pas de reproduire mais qui sont des petits chefs-d'œuvre d'organisation papassière. Les notations issues de la presse font mention de références à des lois, décrets, et directives diverses.

Jean Michaud avait noté dans les archives de la Gendarmerie que les convocations étaient portées par les gendarmes (corvée impopulaire dont ils demandent très vite à être dispensés, au profit du facteur) les 7, 8, 9 mars pour un premier départ le 11. Il avait souligné la présence, lors des départs, d'un acteur quelque peu imprévu : le président de l'Association des anciens des chantiers de

jeunesse, qui avait assisté les partants à la gare et en avait fait rapport au Préfet. Cette information avait surpris l'ancien réfractaire qu'était Jean Michaud et lors d'un colloque il avait tenté de savoir auprès des d'autres intervenants s'il avaient eu connaissance de faits semblables. Sans résultat, mais nous savons aujourd'hui qu'il s'agissait d'une directive nationale. Il avait aussi noté, dans les archives de la section de Guéret (10 cantons), que le rapport du capitaine commandant la section faisait à la date du 24 mars, mention de 187 départs (sans mention de destination) pour 202 appelés et que ce taux était beaucoup plus élevé que celui dont il avait connaissance pour la Corrèze.

2 - Le programme de recherches complémentaires sur le sujet STO qui s'impose au chercheur quelque peu averti et déjà conscient de la complexité du sujet comprend :

2-1 Photocopie de tous les textes (lois et décrets) publiés par le journal officiel. Étant précisé que la référence aux activités professionnelles implique la consultation des divers textes traitant des Comités d'organisation professionnels et spécialement, pour notre département, la Corporation paysanne. On parle peu aujourd'hui des réformes à vocation économiques de Vichy mais elles ont bien existé et elles ont été utilisées pour le recensement des jeunes concernés par le STO.

2-2 Élaboration d'un plan de consultation des Archives départementales, étant précisé que :

- Les dossiers concernant le STO avaient initialement été classés en série R.
- Cette série s'est ensuite retrouvée dans la série 976 W.
- La série 976 W (incluant le STO) s'est à son tour muée (et enrichie) en d'autres séries, notamment 41 W pour ce qui concerne le STO, série qui ne comporte pas moins de 50 cotes et beaucoup de sous-cotes. Ce qui prouve au moins que les archives de la Creuse concernant la période objet de nos recherches sont riches.

Il faut prioritairement explorer les cotes pouvant contenir les directives et circulaires prolongeant ou « mettant en musique », aux niveaux national, régional et départemental, les lois et décrets. Étant précisé encore que dans la première phase, avant création (loi du 24 février 1943) et mise en place d'un service spécialisé avec ses trois échelons : national, régional, départemental, c'est la Préfecture qui assume le travail. Elle continue d'ailleurs à le superviser, les courriers du service régional transitant par le Secrétaire Général. Il ne reste plus alors qu'à explorer les autres cotes de la série en sachant qu'elles conduiront vraisemblablement vers d'autres séries.

De beaux jours en perspectives. *Pourquoi faire ?* diront ou penseront certains. Pour trois raisons au moins :

- Parce que le STO a, concerné d'abord trois classes d'âge, puis une quatrième, c'est à dire la quasi-totalité des familles, et ce fut souvent une douloureuse épreuve.
- Parce que mieux vaut que le sujet soit traité correctement et que ce travail serve de référence afin d'éviter, autant que faire se peut, des opinions ou appréciations non-fondées, sur un sujet jusqu'ici bien mal connu et parfois sources de polémiques.
- Parce que le STO traduit bien le niveau de soumission à l'occupant, atteint par le gouvernement de Vichy, à partir de 1942 et surtout de 1943.

Sans entrer dans le détail des nouveaux acquis, il est bon de savoir que les listes établies par les mairies sont signées, pour les agriculteurs, par le maire ou le président de la Délégation Spéciale, mais aussi par le syndic communal de la Corporation paysanne et pour les autres professions par le responsable de la Corporation concernée.

Qui se souvient aujourd'hui de ces personnages ? Qui se souvient des « Bulletins de recensement » (page entière) ? et des documents représentés ci-après ? « Fiche de recensement » ? « Certificat de recensement » ? « Ordre d'affectation » et « Cartes de travail » ? le Certificat et la Carte étant indispensables en cas de contrôle.

<b>FICHE DE RECENSEMENT</b>		<b>1 bis</b>
NOM : .....		
PRÉNOMS : .....		
Né le : .....		
à .....		
Adresse personnelle : .....		
Département : .....		
Situation de famille (1) : .....		
Nombre et âge des enfants : .....		
Métier appris : .....		
Qualification professionnelle actuelle (2) : .....		
Établissement où est employé l'intéressé : .....		
Affecté à .....		
Jour et heure de départ : .....		
(1) Célibataire, marié, veuf ou divorcé.		
(2) Indiquée sur le dernier bulletin de paye.		
.....		<b>2 bis</b>
<b>ORDRE D'AFFECTATION</b>		
en exécution des dispositions de l'article 1 de la loi du 16 février 1943 instituant le Service du travail obligatoire et des dispositions de la loi du 4 septembre 1942 concernant l'orientation et l'utilisation de la main-d'œuvre.		
M. ....		
demeurant à .....	Dép <sup>t</sup> : .....	
Rue .....	N° .....	
se présentera		
le .....		
à .....		
pour être employé en qualité de .....		
L'inexécution du présent ordre entraînera l'application des sanctions prévues à l'article 6 de la loi du 16 février 1943.		
A .....	le .....	
Le Préfet :		

On notera que les textes officiels concernant la loi de Septembre 1942 et celle de février 43 ne font pas mention de travail en Allemagne. La destination du requis n'apparaît que sur 'ordre d'affectation, au moment du départ.

ÉTAT FRANÇAIS Modèle N° 2

COMMISSARIAT GÉNÉRAL  
AU SERVICE  
DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

## CERTIFICAT DE RECENSEMENT

M. \_\_\_\_\_

Domicilié à \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

Hameau ou lieu-dit : \_\_\_\_\_

a satisfait aux obligations de la loi du 4 septembre 1942, en ce qui concerne le recensement de la main-d'œuvre.

Bulletin de recensement N° \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 1943.

Le Maire,

Cachet de la Mairie.

Délivré aux « recensés » en attente de départ, aux sursitaires, inaptes, etc. A présenter à tous contrôles et spécialement pour l'attribution des tickets de ravitaillement.

ÉTAT FRANÇAIS Mod. 3

COMMISSARIAT GÉNÉRAL  
AU SERVICE  
DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

## CARTE DE TRAVAIL

SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE  
(LOI DU 16 FÉVRIER 1943)

DELIVRÉE PAR LA

PRÉFECTURE DE \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_

Nom du titulaire. . . . . \_\_\_\_\_

Prénoms . . . . . \_\_\_\_\_

Profession . . . . . \_\_\_\_\_

A présenter lors de tout contrôle pour les hommes concernés par le STO. (nés fin 1919 non mobilisés, classes 1920, 21, 22, 23). Exigible aussi pour la distribution des tickets de ravitaillement.

Nous présenterons dans le prochain numéro les résultats des recherches en cours et aborderons le sort de ceux qui sont partis en Allemagne, de ceux qui ont été affectés en France, des réfractaires qui se sont seulement cachés et de ceux qui ont rejoint le maquis.

(1) « La main d'œuvre française exploitée par le 3<sup>ème</sup> Reich. » Centre de recherche d'histoire quantitative de Caen. 2003

(2) Professeur à la faculté de Caen ; Directeur du Centre de recherche d'histoire quantitative, organisateur de colloque.

(3) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

(4) Attention. Il s'agit de personnes ayant travaillé, à un moment ou à un autre pour le III<sup>e</sup> Reich. A la fin de la Guerre, le nombre des prisonniers s'était réduit de 1 650 000 à moins de un million. Voir l'ouvrage de Yves Durand « Prisonniers de guerre dans les stalags les oflags et Kommandos. » Réédition Hachette 1996

### GEORGES GUINGOUIN Le citoyen. Le résistant. Le chef militaire.

Il n'était pas creusois mais ses activités résistantes se sont déroulées aux limites de la Creuse. Sa « légende » a dépassé le cadre des frontières départementales et ses activités se sont situées au sein d'une entité qui nous était commune : la région 5. (R.5) Il nous intéresse donc de connaître ses initiatives, ses méthodes et ses moyens, les caractéristiques de ses actions, de ses succès et de ses échecs, la justification des superlatifs – et des haines - qui l'ont accompagné jusqu'à sa mort.

Dans la Résistance, divers hommes plus ou moins célèbres, ont fait au fil de leur parcours, voire après, l'objet d'appréciations divergentes, parfois contradictoires et souvent excessives. De Gaulle lui-même fut considéré par les uns comme un apprenti-dictateur, par d'autres comme un dangereux homme « de droite » et il fallut attendre le débarquement pour que la plupart des Français se reconnaissent en lui ; Jean Moulin, après sa mort et son entrée au Panthéon, fut accusé de supposées « connivences » avec Moscou ; Frenay fut un moment fort critiqué pour ses contacts avec Vichy et ultérieurement, pour de surprenantes allégations, au sujet de Jean Moulin ; d'autres encore...

Georges Guingouin, à son niveau, fut sans doute un de ceux qui furent à la fois le plus adulé aux lendemains de la libération, puis le plus vilipendé par ses « amis » et adversaires politiques. Qui était-il donc ? Un chef mythique de la Résistance ? L'homme public qui ne dédaignait pas les cérémonies à sa gloire, auxquelles se précipitaient ponctuellement responsables politiques et officiels, voire laudateurs en quête d'un adoubement tardif, ou l'homme modeste qui avait renoncé aux fonctions honorifiques pour reprendre, dans la plus grande simplicité, son métier d'instituteur ? Ceux qui le connaissaient un peu, qui ont lu ses ouvrages et suivi ses interventions ou messages lors de diverses cérémonies, mettent en relief une indéfectible fidélité à ses convictions. Communiste il avait été, communiste il était resté, mais adepte d'un communisme « personnel » que certains n'hésitent pas à qualifier « d'humaniste », étranger aux vicissitudes du parti, répudiant le stalinisme. Il n'en marquait pas moins sa sympathie pour le général de Gaulle qui l'avait reconnu comme « son compagnon. »

Sa mort à peine annoncée, les médias unanimes ont célébré ses mérites. Les trois quotidiens régionaux ont publié sa photo en 1<sup>ère</sup> page avec des titres élogieux : « Le premier des Résistants » pour *Le Populaire*, « Un héros de la Résistance » pour *La Montagne*, « Premier maquisard de France, libérateur de Limoges » pour *l'Écho*. Ils ont ajouté des notices biographiques et comme il se doit recueilli l'opinion des « personnalités » lesquelles après avoir fait son éloge, ont plus ou moins évoqué ses « problèmes » d'après libération (en fait ils avaient commencé bien avant) : « L'affaire d'après-guerre » pour le premier, « l'ignominieuse affaire » pour le second, « Le parti communiste et Georges Guingouin » pour le troisième qui publie, entre autres hommages, celui de Marie-Georges Buffet : « une grande figure communiste », celui de la Fédération du PCF de Limoges, qui évoque « son exclusion injustifiée et injustifiable du Parti » et « un procès inique instrumentalisé par d'anciens collaborateurs de Vichy afin de discréditer, à travers lui, l'action et le rôle de la Résistance », tandis que l'ADS note plus sobrement : « Malgré les vicissitudes de la vie, il est resté fidèle à ses principes et à l'idéal de sa vie. »

Remarquable unanimité qui fait qu'au jour de sa mort, tout défunt ne doit recevoir que des éloges. Le lendemain ?

Pour qui l'ignorerait, « *l'ignominieuse affaire* » concerne ses différents avec le PCF dont il était, avant guerre et au lendemain de la défaite, un efficace responsable de secteur. Dès la fin de l'été 1940, il manifeste son désaccord avec « la ligne » du parti, puis ses divergences dans l'organisation de la Résistance. Surnommé « *le fou qui vit dans les bois* » il refuse, au moment du débarquement, de s'engager dans une imprudente opération contre Limoges, alors que les responsables de Corrèze n'hésitent pas à attaquer Tulle, avec les conséquences que l'on sait : 250 morts civils. Il n'est pas de notre propos de développer les diverses mesures décidées à son encontre avant et après la libération, inclus son élimination physique. Nous retiendrons seulement l'information publiée par Guy Serbat (1) « *Il faut que tu saches que nous avons l'ordre du parti de liquider Guingouin.* »

Son parcours dans la Résistance est exceptionnel et atypique. Il fut apparemment « le premier maquisard » ou tout au moins l'un des tout premiers, vivant très tôt une clandestinité difficile et dangereuse. Au début, son activité est exclusivement consacrée à la réalisation et à la diffusion de tracts, avec pour toute arme une machine à écrire et une « ronéo. » Il échappe à toutes les recherches policières, grâce à l'assistance de quelques fidèles et parvient, dans ces conditions extrêmes, à recruter des militants du « refus » (de la défaite, de l'occupation et du régime de Vichy) qui constitueront ensuite les premiers noyaux de la résistance armée. Il procède ultérieurement à diverses actions de sabotages, parfois spectaculaires, car il est plus facile de se procurer des explosifs que des armes et il lui faut attendre le 18 août 1943 pour obtenir un premier parachutage, d'origine SOE. En fait, ce n'est pas lui qui a eu « le contact » avec les Anglais et ce n'est pas à lui que sont destinées ces armes mais il profite de l'obligeance du destinataire qui a omis de faire état de ses liens avec Guingouin.

Il recevra désormais un parachutage à chaque lunaison et quand, au printemps de 1944, le responsable anglais du secteur, le major Southgate (2) vient inspecter les unités ainsi armées on lui présente une compagnie parfaitement entraînée, qui manoeuvre si bien que l'officier du SOE est séduit et qu'il devient possible de tout lui expliquer. Le major demande l'envoi en Limousin d'une mission interalliée permanente, laquelle sera parachutée le 6 juin 1944, jour du débarquement (dirigée par le major Stauton.) Entre temps, Georges Guingouin a reçu, le 26 juin, 864 containers largués, de jour, par 72 « forteresses volantes » américaines et 13 terrains ont été homologués aux profit des FTP de Haute Vienne, dont il est devenu le chef. Le 14 juillet, il a un second parachutage de jour, livré à nouveau par les Américains, (35 « forteresses volantes. »)

Ces informations sont puisées dans le premier ouvrage de Georges Guingouin, publié en 1978, donc après la fin de ses « problèmes » avec le Parti. C'est un ouvrage personnel, un récit de ce que furent ses quatre années de Résistance mais il faut reconnaître, à son honneur, qu'il maîtrise assez bien l'inévitable apologie de sa personne, n'oublie pas ceux qui l'ont aidé et n'ignore pas les autres formations de la Résistance en Haute Vienne dont il parle sans mépris ni condescendance, ce qui nous change d'une certaine littérature creusoise.

La connaissance, même relative, et la chronologie des activités de Georges Guingouin, de ses méthodes et moyens, constitue une partie de l'histoire de la Résistance en Limousin et en R.5, une histoire que nul, à notre connaissance, n'a pas encore entreprise d'écrire, chacun se limitant au mieux à son département, plus souvent encore à sa formation, voire à son unité. Pourtant, la R.5 fut bien une entité : pour Vichy qui en avait fait une région administrative, pour les Allemands jusqu'en avril 44, date du rattachement de l'EMP de Limoges à l'EMP 588 de Clermont-Ferrand, pour la Résistance intérieure dont elle était un échelon régional et pour la Résistance extérieure qui lui avait envoyé, en janvier 1944, un Délégué Militaire Régional (DMR.) Étant toutefois précisé que les FTP avaient leurs propres dénominations sectorielles. Hors exceptions (Corrèze et Dordogne), il n'existe guère, pour la région, de travaux sur la résistance non-communiste, ce qui laisse parfois supposer qu'elle fut négligeable. C'est donc à l'Histoire qu'il appartient de donner de la Résistance en R.5, dans son ensemble et plus spécialement en matière militaire, une image plus conforme à la réalité. Même si on l'oublie trop souvent, la mission essentielle de la Résistance était de libérer la France de ses occupants et du régime de Vichy qui leur obéissait.

S'agissant de Georges Guingouin on notera d'abord que hors ses activités politiques initiales et la traque qui l'ont obligé à se replier en Corrèze, l'essentiel de son combat résistant se développe sur un espace limité : le sud-est de la Haute Vienne (quelques cantons), en bordure de la Creuse et de la Corrèze. Son premier ouvrage ne comporte pas de carte ; le second, écrit avec G. Monédiaire, présente de nombreuses reproductions de documents et photographies mais une seule carte, hélas peu lisible, mais qui permet cependant de se reporter à la carte Michelin dont elle est issue. La géographie physique du secteur devait être, à l'époque assez proche de celle des cantons de la Creuse limitrophes de la Haute Vienne, même si le Mont Gargan culmine à 656 mètres. (A titre de comparaison le secteur Nadapeyrat-Saint Pierre Bellevue atteint ou dépasse en certains points 700 mètres.) Le peuplement et l'activité économique y étaient alors, comme en Creuse, de type essentiellement rural.

Chronologiquement on peut, comme nous l'avons déjà esquissé, distinguer dans l'action de Guingouin, 4 phases :

- une phase de pré-organisation, essentiellement consacrée à la diffusion de tracts et à la « sensibilisation », pour l'essentiel politique, d'une partie de la population.
- une phase active mais non-armée, consacrée à des sabotages, avec des moyens « de récupération », sur le secteur tel la destruction du viaduc de Bussy-Varache, (3) hors secteur, près de Limoges, le sabotage de l'usine Watelez. (4) C'est aussi de début de l'organisation militaire, avec l'accueil de réfractaires au STO.
- Une phase d'organisation armée, en fonction des parachutages reçus à partir d'août 1943. Guingouin forme son école de cadres et sa compagnie de choc qui constitueront le socle des nouvelles unités.
- Une phase de préparation aux combats de la libération, en fonction du parachutage du 26 juin, complété par celui du 14 juillet.

Dans la Résistance, c'était l'arrivée d'armes qui conditionnait les capacités militaires. C'est vrai aussi pour Georges Guingouin. Ce sont les parachutages mensuels reçus à partir d'août 43, qui lui permettent de structurer progressivement ses unités. Il faut lui reconnaître le

mérite d'avoir compris la nécessité et l'importance d'une formation adaptée aux circonstances. Il paye aussi beaucoup de sa personne, donne toujours l'exemple, se crée une image de chef compétent et respecté, mais aussi de « maître des lieux » que lui vaut sa qualité de « Préfet du maquis. » Il a l'intelligence et la prudence d'éviter l'opposition frontale avec le groupement Brehmer en avril 44, de se replier et se camoufler, pour partie en Creuse. Les 8, 9 et 10 juin il évite de même, pour partie au moins, un combat inégal avec la Das Reich. Après le débarquement, devenu successivement chef de toutes les unités FTP puis de l'ensemble des FFI de Haute Vienne, il a l'intelligence d'accueillir toutes les bonnes volontés de toutes origines, inclus, dans ses propres formations, une unité de gendarmes, et la sagesse de préparer l'investissement de Limoges sans attaque frontale.

A la mi-juillet, il lui faut par contre affronter le grand ratissage mené conjointement par les groupements Jesser et Ottenbacher en Corrèze, Creuse et Haute Vienne. Ce sera le combat du Mont Gargan, devenu mythique et célébré chaque année avec faste. Il n'existe malheureusement pas de documents précis sur le déroulement de cette opération qui mériterait d'être analysée dans toutes ses composantes militaires. Le récit que fait Georges Guingouin, du comportement de ses troupes, pour précis qu'il soit donne peu d'informations sur l'adversaire.

Il a été, en Creuse, beaucoup fantasmé sur les origines de l'opération menée par le groupement Jesser. C'est prendre les chefs allemands pour des imbéciles que de vouloir leur faire partager sa propre incompétence. Les missions données aux forces du MBF lors du débarquement étaient prioritairement d'assurer la liberté de communication sur les axes de liaison et de ravitaillement de leurs troupes (MBF et OBW) stationnées dans le Sud-Ouest. Les rassemblements du Mont Mouchet et du Cantal qui constituaient une menace importante (apparemment surestimée) furent la première cible et justifièrent l'engagement temporaire d'unités de l'OBW, spécialement d'une partie de la division Das Reich. Cet « abcès » vidé, il fallait s'attaquer aux secteurs qui avaient reçu une certaine quantité d'armes, ce qui pour eux n'était pas un mystère, spécialement dans le cas des parachutages de jour dont avait bénéficié Georges Guingouin. Nous savions, et Guingouin confirme, qu'il y eut une entrevue préalable entre Jesser et Ottenbacher, le premier, simple brigadier, se rendant auprès de son supérieur, divisionnaire. On connaît assez bien, les moyens dont disposait chacun : ceux de Jesser étant pour l'essentiel composés de « spécialistes » aguerris, ceux d'Ottenbacher comprenant surtout des unités sédentaires du MBF, dites de « sécurité », appuyées par le bataillon du 19<sup>ème</sup> SS Polizei de Limoges, en tout ou partie, et des miliciens fournis par de Vaugelas. (5)

On connaît à peu près le dispositif initial des assaillants mais il est des interrogations sur l'activité et le sort de certaines unités. Curieusement on suit moins bien le déroulement des opérations du Mont Gargan que celles du combat malheureux de Tulle les 7 et 8 juin. Peut-être existe-il quelque part des archives permettant de mieux comprendre comment les hommes de Guingouin parvinrent à sauver les armes qu'ils venaient de recevoir car c'est d'évidence l'évacuation des 400 containers, une centaine de tonnes, qui justifia l'acceptation du combat frontal que Guingouin avait logiquement jusqu'ici, refusé : en avril face au groupement Brehmer

puis en juin, contre la Das Reich dont les objectifs étaient différents mais les moyens considérables. Il faudrait savoir à quelles unités (Cies) adverses appartenaient les 342 tués dont 7 officiers ennemis, face aux 38 tués, 5 disparus, et 54 blessés de la « Brigade. » En tout état de cause et tout en accueillant avec réserve le chiffre des pertes allemandes, il faut souligner l'efficacité et les mérites du chef qui avait réussi à former, en si peu de temps, une troupe apte à affronter, avec seulement des FM et des armes individuelles, une force disposant de moyens supérieurs.

Le KTB de l'EMP 588, (6) ne fait pas mention de l'intervention du groupement Jesser en Haute Vienne et ne mentionne que le Gpt Ottenbacher. Deux hypothèses : des unités de Jesser seraient intervenues sous commandement Ottenbacher ? ou les unités de Jesser n'ont été présentes que comme moyen de blocage, au Nord (Creuse) et à l'Est, (Corrèze) secteurs qui leur avaient été attribués ? laissant aux unités d'Ottenbacher le soin de l'attaque ? Si l'on s'en tient aux informations allemandes c'est la seconde qui semble la plus plausible. Le bilan figurant au KTB est fort différent de celui présenté par Guingouin : pertes « ennemies » importantes (de l'ordre de 100 tués et d'environ 80 blessés plus récupération de matériel parachuté), pertes propres très limitées : une dizaine de tués et une vingtaine de blessés. Il n'y a que « l'éminent historien » Creusois de la Résistance pour accepter, sans réserves, les chiffres allemands (du Gpt Jesser) dans le but de discréditer les unités non-FTP. Nous émettons, pour notre part, d'expresses réserves concernant ceux du Gpt Ottenbacher en Haute Vienne.

Nous n'évoquerons que pour mémoire la « libération » de Limoges, en fait la reddition de l'État-major de Liaison 586 et des unités dépendant du MBF, après d'habiles négociations conduites sous l'autorité de Georges Guingouin, devenu à la mi-août commandant de l'ensemble des FFI (FTP + AS-CFL + ORA) de Haute Vienne, par des officiers français et alliés, avec le concours du consul de Suisse. On sait aussi que cette reddition ne fut pas acceptée par le Btn du 19<sup>ème</sup> SS Polizei Rgt qui quitta la ville, apparemment sans combat, en emmenant le général Gleiniger, chef de l'EML 586. L'antenne SD-Gestapo et les miliciens réussirent de même à quitter Limoges sans être attaqués, ce qui porte à s'interroger sur le niveau d'encerclement, les uns et les autres partant en direction de Bourgneuf et Guéret. Le général Gleiniger se suicida ou fut « suicidé » et enterré à Guéret.

Georges Guingouin, malgré ses différents avec le PC resta toujours au sein de l'organisation FTP tout en manifestant une certaine indépendance vis à vis des échelons supérieurs. Il n'eut que des contacts tardifs avec le DMR (Ellipse) et apparemment bien peu avec le colonel Rivier (Rousselier) chef des FFI de la R.5. Il ignore donc, pour l'essentiel, les directives de Londres et spécialement celles du général Koenig, rattaché au commandement inter-allié depuis avril et chef de toutes les forces opérant en France.

*NDLR. Ce texte a été rédigé pour l'essentiel, à défaut de tout travail historique d'ensemble sur la Haute Vienne, à partir des ouvrages de Georges Guingouin, manifestement honnêtes malgré une inévitable tendance à l'apologie, et ceux de ses biographes. Pour l'histoire, il demande à être replacé dans son contexte, départemental et surtout régional. Il confirme que dans la*

*Résistance les hommes ont souvent transcendé les structures. Guingouin est sur ce point un bon exemple.*

(1) « Le P.C.F. et la lutte armée. » L'Harmattan. 2001. Guy Serbat, Professeur honoraire à La Sorbonne était à l'époque (automne 43) commandant militaire en second des FTP pour la zone sud.

Voir l'ouvrage de base de Georges Guingouin : « Quatre ans de lutte sur le sol Limousin » Hachette. 1978. Réédité. Et « Georges Guingouin Premier Maquisard de France » par Georges Guingouin et G. Monédiaire. Editions Souny. 1982. De Michel Taubman « L'affaire Guingouin » Editions L. Souny. 1994. Aussi le bulletin des « Amis du Musée de la Résistance » de Limoges et divers textes ou communications.

(2) Maurice Southgate (pseudos Hector, Maurice) chef du réseau SOE « Stationner » fut parachuté en France. C'est lui qui fournit leurs premières armes aux FTP de la Creuse, fin avril 1943. Il joua un rôle important en R.5 et R.6. Arrêté à Montluçon au début de 1944 il fut déporté mais revint de déportation.

(3) Près d'Eymoutiers, sur la ligne Limoges-Ussel

(4) Usine produisant du caoutchouc synthétique.

(5) Composition désormais connue avec précision. Confirme, en plus précis celle donnée.

(6) Journal « de marche » ou d'opérations » de l'État-major Principal N°588 qui couvrait l'Auvergne et le Limo usin dans sa conception étendue de 1941-1944.

## ERRATA – COMPLEMENTS - PRECISIONS

### La Justice en Creuse.

Tribunal Correctionnel de Guéret. Bulletin N° 36, page 12 : La condamnation de Mme Vve B. en 1941 n'aurait pas été de un mois de prison (comme mentionné) mais de 3 mois et 100 F d'amende pour « outrage au maréchal des logis de Gendarmerie qui la priaît d'effacer les inscriptions outrageantes qu'elle avait inscrites sur ses volets et sur le trottoir. » Pour mémoire, il s'agissait de « V » tracés à la craie et l'outrage aurait été de proposer au maréchal des logis, un chiffon pour les effacer.

Même séance : 10 jours de prison à M. D de B., 21 ans, pour avoir crié « Vive de Gaulle » au feu de joie de la Saint Jean, en l'honneur du Maréchal.

Tribunal Correctionnel de Bourgneuf : Condamne le 10 septembre 1941, à 200 F d'amende, B., journalier agricole de nationalité yougoslave, qui a quitté Bénévent pour venir résider sur la commune d'Aulon, « pour n'avoir pas fait viser ses papiers ni au départ, ni à l'arrivée », alors que les deux communes ne sont pas limitrophes.

Tribunal correctionnel de Guéret : Condamne le 19 mars 1943, à 600 F d'amende M. et D. B. pour avoir gratté la mention « JUIF » apposée sur leur carte d'identité et ne pas l'avoir fait apposer sur leur carte d'alimentation.

Tribunal correctionnel d'Aubusson : Condamne le 19 février à 200 F d'amende S. né en Pologne mais arrivé en France à l'âge de un an, pour défaut d'apposition de la mention « JUIF » sur sa carte d'identité.

Tribunal Correctionnel de Bourgneuf : Condamne le 16 février 1942 à 600 F d'amende S. pour défaut de visa et 200 F pour défaut de sauf-conduit.

Même Tribunal : Condamne le 18 septembre 1942 à 1200 F d'amende M. et Mme K., leur fils et leur fille, respectivement à 1000 F et 600 F d'amende, les uns et les autres pour défaut de visas.

NDLR. Les condamnations pour défaut de visas concernaient des Juifs ayant fui la zone occupée et ses rafles pour venir se réfugier en zone non-occupée. On les imagine mal allant solliciter un visa au commissariat dont ils dépendaient. Le 2 juillet 1942, Bousquet et Laval avaient décidé de livrer les Juifs étrangers de zone sud mais certains devaient imaginer qu'en zone dite libre où il n'y avait pas encore d'Allemands... Ces quelques mentions, dont certaines ont été citées par Jean Michaud lors du colloque de 1996, traduisent la servilité et l'inhumanité des magistrats alors en fonction en Creuse, dans un département où les populations se comportèrent en général honorablement.

### Précision

C'est le 11 août 1944 que fut décidé le passage de toutes les unités situées au nord de la RN 145 sous commandement Btns Anne et Edouard (mission interalliée.)

## COTISATIONS - BULLETIN

Petit bulletin de renouvellement d'adhésion ci-joint. Par avance Merci, pour votre fidélité. Nous rappelons que de nouvelles adhésions sont possibles sous réserve de présentation par un membre de l'association (acceptée par le bureau.)

Un répertoire des sujets traités dans le bulletin a été publié l'an dernier avec le N°35. Avec les 4 numéros de cette année, l'ensemble représente l'équivalent de deux livres de l'ordre de 600 pages chacun.

Il ne se substitue pas aux ouvrages à paraître. Il est d'abord un lien entre les adhérents et un moyen d'information sur les faits et événements d'actualité : commémorations, colloques, bibliographie, etc. En complément, il apporte, hors chronologie, des « pages d'histoire » sur des sujets mal connus ou déformés par la légende, voire le mensonge, et sur des faits souvent importants mais mal ou peu étudiés, tels le contexte dans lequel s'est développée la Résistance, les dérives des courroies de transmission de la République passées au service de Vichy, parfois des sujets qui ont concerné la quasi-totalité des familles comme le travail obligatoire sous ses diverses formes : Relève, STO en Allemagne ou dans l'organisation Todt, ultérieurement dans les entreprises classées « S », etc. Qui se souvient des restrictions ? De la faim, du froid, des conditions matérielles et morales du quotidien ? Qui se souvient des difficultés de la Résistance pour accueillir, nourrir, encadrer, armer les volontaires ?

Et qui est à peu près informé des erreurs et des fautes qui ont conduit la France à la seconde guerre mondiale, à la défaite et à l'occupation, et de celles de l'immédiat après guerre ? C'est bien « le passé qui éclaire l'étrangeté du présent. »

**Reproduction interdite sauf accord préalable.**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.  
Pdt : R. CASTILLE La Combe 23300 VAREILLES Tél. : 05 55 63 01 01  
Secrétaire : S. CERCLIER 1 rue d'Armagnac 23000 Guéret 05 55 52 73 19